

Séance du vendredi 28 octobre 2011

Présents : Jean-Pierre DZIADEK, Bernadette CAUWEL, Michel BODDAERT, Régis DECOUVELAERE, Laurence BAREZEELE, Isabelle LOINGEVILLE, Marie-Françoise CARLIER, Jacques VIENNE, Patrick WAYMEL, David MAERTEN,

Absents excusés : Francis MOBAILLY

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 octobre 2011 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DZIADEK, Maire. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut légalement délibérer. Monsieur le Maire remercie les membres présents et les invite à étudier l'ordre du jour selon la convocation du 19 octobre 2011.

Réforme de la taxe sur la consommation finale d'électricité

Vu la réforme sur la taxe sur l'électricité,

Et notamment les articles L 2333-2 et suivants et L 5212-24 à 26 du CGCT,

Vu la délibération du SER de la région de Morbecque en date du 21 octobre 2008,

Vu la délibération du SIECF en date du 28 septembre 2011,

Vu la délibération du SER de la région de Morbecque en date du 4 octobre 2011,

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la proposition suivante :

A compter du 1^{er} janvier 2012, la Commune de Sercus percevra un reversement de la part du SIECF, de la totalité de la taxe sur la consommation finale d'électricité. La commune de Sercus reversera ensuite 50% de la taxe sur la consommation finale d'électricité au SER de la région de Morbecque afin de contribuer au financement des travaux menés par le SER. Ce reversement s'effectuera sous la forme d'un mandat trimestriel à destination du SER de la Région de Morbecque.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Rallye de la Lys 2012

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande d'autorisation envoyée par Lys Auto Racing pour l'organisation du 29^{ème} rallye de la Lys sur la commune de Sercus le 28 avril 2012.

Certains se questionnent sur les dégradations voirie et constatent que le coût d'entretien des routes est de plus en plus important du fait de la suppression des subventions et d'autres regrettent que le circuit inchangé depuis de nombreuses années pénalise les mêmes riverains.

Monsieur le Maire propose de voter sur la demande d'autorisation d'organiser l'épreuve à Sercus et les résultats sont les suivants :

Votants 10, Abstention 2, Pour 6, Contre 2

La demande d'autorisation d'organiser une épreuve du rallye de la Lys à Sercus est donc acceptée à condition que les dégâts sur voirie soient réparés **dans la règle de l'art** et le nettoyage réalisé la semaine suivante la manifestation.

Tarif communaux 2012

Salle des fêtes

Le Conseil Municipal décide de modifier certains tarifs de location de la salle des fêtes qui seront les suivants à compter du 01 janvier 2012

- Location 31 Décembre et 1^{er} Janvier passe à 380€ pour les extérieurs au village.
- Un acompte de 100€ (cent euros) sera réclamé à la réservation de la salle, cet acompte sera encaissé et non remboursé en cas de désistement.
- A la remise des clés, une caution de 200€ (deux cent) et une attestation d'assurance seront obligatoires. La caution sera restituée au paiement du solde de la facture.
- Le conseil municipal décide d'accorder la location de la salle des fêtes aux associations de la commune gratuitement, deux fois dans l'année.
- La location de la salle peut être faite par tous particuliers à condition de ne pas nuire à la

bonne marche des diverses associations de la commune.

- Les divers ustensiles de cuisine, le matériel ou la vaisselle manquants ou détériorés seront facturés ainsi que tous dégâts occasionnés au bâtiment et à son mobilier.
- Les tarifs ci-dessus seront valables jusqu'à décision contraire du Conseil Municipal.

Cantine et garderie

A compter du 01 janvier 2012, les tarifs sont les suivants :

- Cantine : 2.50 € le repas, tarif inchangé
- Garderie : 0.60 € la demi-heure et après 18h30 5.00 € la quart d'heure

Cimetière

Le tarif reste inchangé à 60 € (soixante euros) du m² et les concessions sont perpétuelles. Le conseil municipal précise que des frais d'enregistrement s'ajoutent à l'achat.

Pour information

- Cérémonie des vœux de la Municipalité : samedi 14 janvier à 18h
- Les autres tarifs de location de la Salle des Fêtes seront abordés à la prochaine réunion
- Prochaine réunion : 9 Décembre à 20 h00.

Questions diverses

Travaux au beffroi de l'église

Patrick Waymel s'inquiète au sujet des travaux de réparation du beffroi supportant les cloches de l'église toujours pas commencés ,ceux-ci sont prévus depuis mai 2010 . Il demande s'il ne faudrait pas arrêter le mécanisme des cloches par sécurité. Monsieur le Maire va prendre les assurances auprès de l'entreprise chargée des travaux.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que des crédits ont été prévus au budget, et que c'est l'entreprise Paschal de Wimereux qui a été retenue par le Conseil pour un montant de 11990.43 € TTC.

La séance a été levée à 22h00. Extrait certifié conforme à l'original.